

Bilan provisoire pour la Bourgogne du programme national de marquage alaire des juvéniles de Busard cendré *Circus pygargus*

Johann PITOIS*

Résumé

Le CNRS de Chizé a mis en place un vaste programme national de marquage des juvéniles de Busard cendré (*Circus pygargus*) en 2008. Après une année test en 2007 (marquage de 1630 poussins), près de 2000 poussins ont été marqués en 2008, principalement en France.

Les objectifs principaux de ce programme sont les suivants :

- dans un premier temps, aboutir à une meilleure connaissance de la dispersion des juvéniles et quantifier les échanges entre les différents noyaux de population de l'espèce, afin de mieux appréhender la dynamique de population.
- dans un second temps, proposer des mesures de conservation concrètes à grande échelle
- remobiliser le réseau de protection de l'espèce en France.

La Bourgogne a largement contribué à cette étude avec 103 juvéniles marqués lors de l'année test en 2007 dans 3 départements, puis 145 en 2008 dans toute la région.

S'il est encore trop tôt pour tirer des enseignements à grande échelle de cette opération, certains contrôles mettent déjà en évidence des mouvements originaux, d'autres ont permis de localiser des zones d'hivernage en Afrique de l'Ouest. Quant aux oiseaux bourguignons marqués en 2007, quelques-uns ont été contrôlés en 2008 dans 3 régions fort différentes : en Allemagne, dans les Deux-Sèvres (79) ou proche de leur site d'envol avec notamment le contrôle assez surprenant d'une femelle d'un an nicheuse à 13 km de son lieu de naissance en Côte-d'Or.

Mots-clés : Busard cendré, marquage alaire, dispersion, échanges population, contrôles de marques.

SOBA Nature Nièvre & Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne

* Délégué régional du baguage en Bourgogne pour le CRBPO

Villatte - 21 route de la Vallée Davin - 58400 VARENNES-LES-NARCY - Pitois-johann@yahoo.fr

Introduction

En France, le Busard cendré est considéré comme une espèce « à surveiller » avec 3900 à 5100 couples dont 70 à 80 % nichent en milieu céréalier (THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004). Cette population répartie en 3 grands pôles géographiques (Centre-Ouest, quart Nord-Est, Massif central-Roussillon) semble en déclin, malgré l'effort considérable de protection dont fait l'objet ce rapace depuis le milieu des années 70.

Le CEBC (Centre d'études biologiques de Chizé) – CNRS (Centre national de la recherche scientifique) de Chizé en collaboration avec la Mission FIR (Fonds d'Intervention pour les Rapaces) de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux a lancé en 2007 un programme de marquage alaire sur les juvéniles de Busard cendré (figure 1).

Objectifs du programme

Le suivi par marquage alaire du Busard cendré existe depuis une vingtaine d'années avec 7 programmes différents. Mais ils concernent surtout les adultes. Ainsi, différents paramètres concernant la dynamique de la population sont à présents connus comme le taux de survie annuelle (entre 65 et 70 %) et la philopatrie (83 % en moyenne, mais supérieure chez les mâles). Cependant 3 problèmes majeurs persistent :

- la méconnaissance de la dispersion post-natale (immigration et émigration)
- qu'est-ce qu'une « population » (au sens démographique) de Busard cendré ?
- la compartimentation entre milieux naturels et céréaliers.

Outre les objectifs scientifiques de mesures qualitatives et quantitatives en terme de dispersion des juvéniles et d'identification des populations « sources » et « puits », cette étude poursuit deux autres objectifs : définir des stratégies de conservation spatiale et temporelle, mais aussi remobiliser le réseau des bénévoles qui s'essouffle ces dernières années.

Les 1^{ers} résultats

Le marquage

Au niveau national, près de 3680 juvéniles de Busard cendré ont été marqués en 2007 et 2008 (photographie 1).

La Bourgogne s'est mobilisée pour la réussite de ce programme avec 103 oiseaux marqués en 2007 et 145 en 2008 (tableau I), tous en milieu céréalier.

Tableau I. Nombre de juvéniles de Busard cendré marqués dans chacun des départements de Bourgogne en 2007 et 2008.

Année	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne
2007	50	0	38	15
2008	38	53	21	33
Total	88	53	59	48

Les 1^{ers} contrôles

À la fin de la saison de reproduction 2008, on enregistre pour la Bourgogne 32 contrôles de Busard cendré, durant la période du 10 mai 2008 au 19 septembre 2008 (aucun contrôle au cours de l'année 2007). Parmi ces contrôles, 17 ont eu lieu en Bourgogne et 15 concernent des oiseaux marqués en Bourgogne, mais contrôlés hors-Bourgogne (Deux-Sèvres, Bouches-du-Rhône, région Champagne-Ardenne et Allemagne).

En fait, ces 32 contrôles ne reposent que sur 20 oiseaux différents, des individus ayant été contrôlés plusieurs fois. Parmi ces 20, on compte :

- 15 oiseaux marqués en Bourgogne et 5 oiseaux marqués en Champagne-Ardenne.
- 7 oiseaux marqués en 2007 et 13 oiseaux marqués en 2008.

Conclusion

Sur 103 oiseaux marqués en Bourgogne en 2007, 10 ont été revus en 2008 (soit 9,7 %) ; ce qui est conforme aux attentes (15 % dans les 10 ans pour chacune des cohortes).

Les oiseaux contrôlés en Bourgogne sont issus pour les trois quarts de cette région et pour un quart de la région Champagne-Ardenne ; donc ils appartiennent au même noyau de population (le quart Nord-Est de la France). Si on ne constate pas d'immigration, en revanche, 7 oiseaux issus de Bourgogne ont été contrôlés (émigration) en dehors de ce pôle nord-est, dont 2 au printemps 2008 en Allemagne. Il est un peu tôt pour considérer les busards bourguignons comme une population source, mais il faudra vérifier à l'avenir si cette tendance se confirme. Pour cela, les observateurs bourguignons doivent particulièrement se mobiliser dans les années qui viennent (90 % des oiseaux contrôlés le sont dans les 4 ans).

Bibliographie

- THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord). 2004.
Rapaces nicheurs de France, distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris.

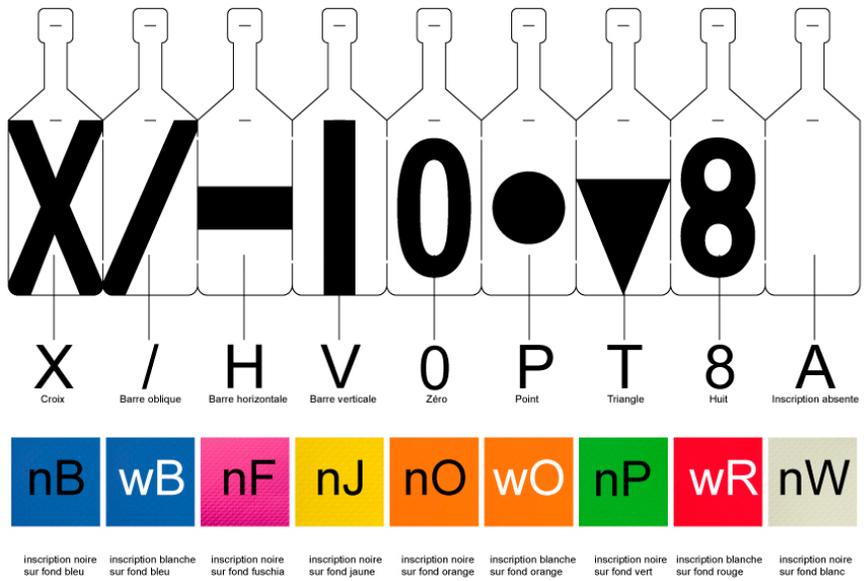


Figure 1. Symboles et couleurs utilisés pour le programme national de marquage alaire des juvéniles de Busard cendré. Source : www.busards.com



Photographie 1. Marquage d'un juvénile de Busard cendré (HnB/VnP) dans la Nièvre.